

ler qu'il chargea bien vite de chanson.

Le serpent s'avancait tranquillement sur le pont en sifflant comme un enragé, Jean-Bart en personne, s'il y avait été, aurait eu frayeur, en voyant ce particulier gros comme une jambe, pour le moins, avec des yeux pires que du feu, une gueulle ouverte, capable d'avaler un gendarme à cheval en grande tenue, avec ses bottes et ses éperons, des écailles reluisantes au soleil, et la queue qui tapait tribord et bâbord.....

« Un fusil ! un fusil ! cria l'officier de quart en sautant dans les haubans d'artimon. Des haches ! des piques ! aux armes ! »

Qui, je te régalerai ! Va te frotter, il vous plaît, à un monsieur de cette trempe.

Pourtant l'équipage était mainté dans les haubans sans commandement, et de là on jetoit des biscatiens, des couteaux, un tas d'affaires sur la vilaine bêtasse, qui s'allongeait, s'allongeait ; elle avait bien, sans mentir, huit à dix pieds de long.

(A continuer.)

LE CANCAN.

ST. SAUVEUR, 20 JUILLET 1878

POLITIQUE.

Séance du 11 Juillet à l'Assemblée Législative.

L'Orateur ouvre la Séance à 3h. 12, et 4 secondes : M. Taillon demande qu'il soit ajouté à son bill que tous les Orangistes aient le nez coupé afin que l'on puisse les distinguer. Il termine en conseillant à M. Irvine de se procurer un nez d'argent.

M. Frs. Langelier se lève tenant un numéro du *Canadien* dont il commente en terme de noble une article fait sur son compte. Il prétend (mirabile dictu) que M. Tarte a menti tout le long de son article.

M. Tarte.—L'Honorable commissaire a menti en disant que j'avais menti. De plus je prouverai que l'honorable déceéputé a menti à cette honorable chambre ! (Le tout assaisonner de forinidables coups de poings sur son pipitre).

L'Hon. M. Marchand.—Sapristi ! Je prétends que les paroles du député de Bonaventure soient entrées sur le procès-verbal de la chambre pour qu'elles proclament sa honte !

M. Picard.—Mossieu, l'Orateur... mossieu, je... tu... f... il...



LE TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

La caricature ci-dessus représente M. Philippe Brunelle, opérateur du télégraphe d'alarme, qui se fait mettre à la porte du Conseil de Ville par Madame la corporation. Voici les faits : M. Brunelle gague \$800.00 par année ; il fait faire son ouvrage par d'autres opérateurs qui reçoivent chacun un gros salaire. Le télégraphe Chassé & Bélanger fait disparaître complètement le bureau central dont l'entretien coûte chaque année à la corporation \$2,000 !!!!

Voilà pourquoi Mme la corporation, n'ayant plus besoin de M. Brunelle, le met cavalièrement à la porte en lui appliquant, dans la partie la plus sensible de son être, un joli petit coup de pied !.... Il paraît que Madame la corporation va faire un lavement complet, c'est-à-dire qu'elle va mettre à la porte tous les employés qui reçoivent un fort salaire pour ne rien faire. Tant mieux ! voilà ce qui s'appelle faire de l'économie.....

nous....le....la....les....
t'as sacrément raison Tarte.

Le Greffier tout troublé par le bruit infernal qui se fait dans la chambre, perdu par les paroles incohérentes qui s'échappent des deux côtés, ne se rappelle plus les paroles qui ont été dites.

L'Orateur décide que M. Tarte doit dicter les paroles qu'il a prononcées.

M. Tarte.—M. L'Orateur, j'ai dit que M. Langelier était la pie la mieux conditionnée que l'on connaisse en histoire naturelle.

La droite Honte ! honte ! ce n'est pas cela qu'il a dit.

M. Tarte.—Sacré mille potence ! Je vais vous le dire puisque vous le voulez—J'ai dit que Langelier avait menti en disant qu'il n'avait rien payé à M. Bouchette, vu que ce monsieur a reçus \$180,00 du Commissaire.

M. Marchand.—Bigre de gibier de potence ! va.

M. Tarte.—Monsieur l'Ooooo... M. Taillon poussant dans le

dos à Chapleau. Parle donc à sa place, tu vois bien que Tarte est crocheté !

M. Chapleau.—M. l'orateur, un polisson de l'autre côté a dit que mon ami Tarte était un gibier de potence ; vous comprenez que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Durant ce temps Tarte est encore pris sur " M. l'ooooo," il est passé au violet ; Taillon le prend dans ses bras et il lui frotte dans le dos.

M. Marchand.—Si l'honorable député prétend insinuer que c'est moi qui ai dit cela il se trompe.

M. Beaubien.—Oui, monsieur l'orateur, il l'a dit.

M. Champagne veut se lever pour appuyer cette assertion, mais il se prend l'abdomène dans le couvert de son pupitre et il reste pris l'à.

Il se fait un bruit d'enfer dans la chambre, M. Tarte parvint à se décrocheter, il vint à bout d'articuler la dernière syllable du

mot orateur, et l'on entend le "teur" qui domine tout le mille. Le *Cancan* effrayé, prend ses jambes à son cou et se sau

Séance du 15 Juillet à l'Assemblée Législative.

Mr. Sney.—M. L'Orateur demanderai à cette honorable chambre la permission de présenter un bill pour donner aux gens de Québec le droit de vendre les boissons spiritueuses par mesures d'un demiard.

Les grosseurs de Québec de la pétition qu'ils ont présentée cet oïlet se plaignent avec raison que la loi actuelle qui les oblige à ne vendre que par trois-demiard est une loi injuste et tyrannique, digne de l'ancien gouvernement de Boucherville et des mœurs des Barbades. En conséquence, M. L'Orateur, j'espère que cette honorable chambre fera justice aux demandes des épiciers de Québec et surtout de Québec-Est.

Hon. M. Church.—M. L'Orateur je m'oppose au bill de l'honorable député de Québec-Est parce qu'il est injuste et immoral. Injuste parce qu'il ne s'applique qu'à la ville de Québec, qui devra bénéficier ; immoral parce qu'il fait de laisser emporter dans les familles un demiard de bois avec lequel le père s'enivre à vue de ses enfants est un mauvais exemple à donner à sa famille, sera presque toujours la cause que les enfants lorsqu'ils auront la somme nécessaire pour aller acheter un demiard de whisky suivront l'exemple du père.

Mais si vous ne permettez pas M. L'orateur, que l'épicier vend moins de trois demiards nous n'avons pas à craindre les mauvais effets. La classe peu aisée, qui a très souvent de l'argent pour acheter un demiard n'en a pas pour en acheter trois, et nous évitons par là beaucoup de scandales c'est pourquoi M. L'orateur voterai contre ce bill.

M. Rinfret.—M. L'orateur, suis pour le bill et..... que.....épicerie..... de Québec.....veulent..... pas.....de.....moi....

M. Taillon.—L'Hon. député de Québec-Centre voudrait répéter son discours en français car beaucoup de membres de cette chambre comprennent très difficilement l'anglais. (Rires et applaudissements.)

M. Rinfret.—M. L'Orateur on ne dit pas la messe deux fois pour les sourds. (Rires.)